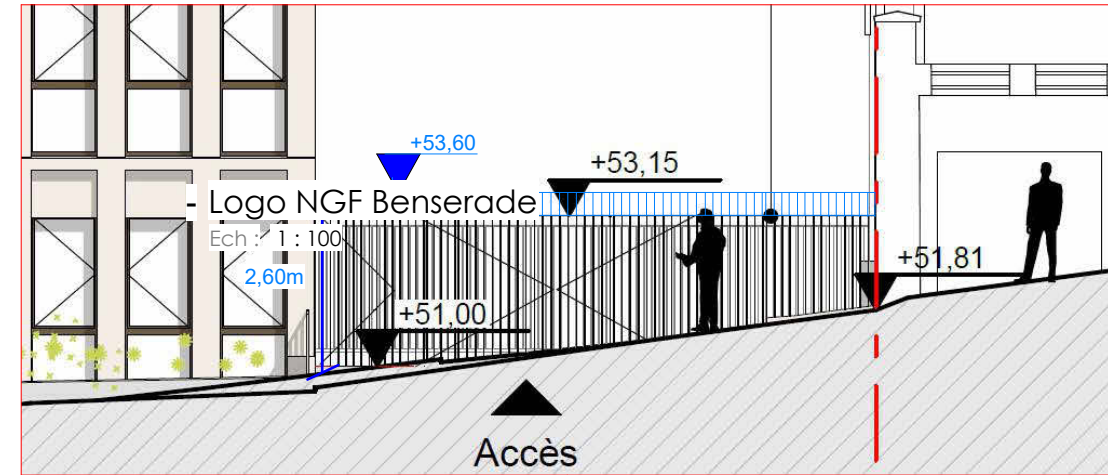


Clôture passage sous porche

hors échelle



Clôture passage livraison sud

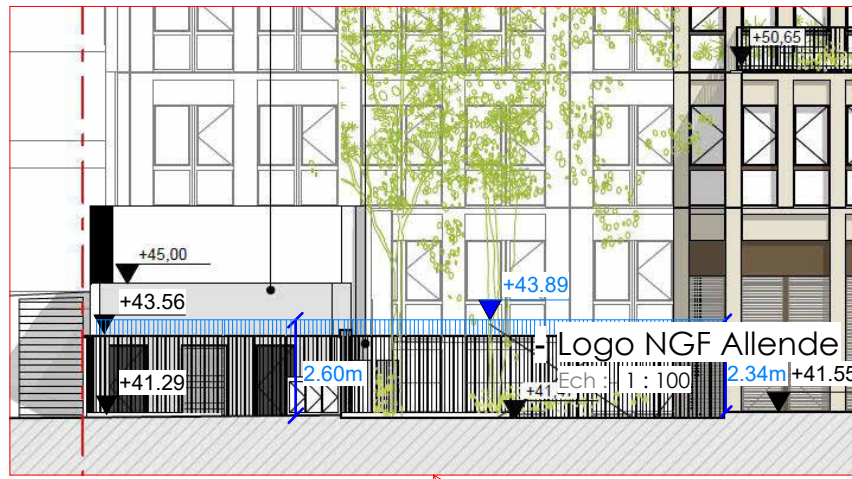
hors échelle



Façade rue Benserade

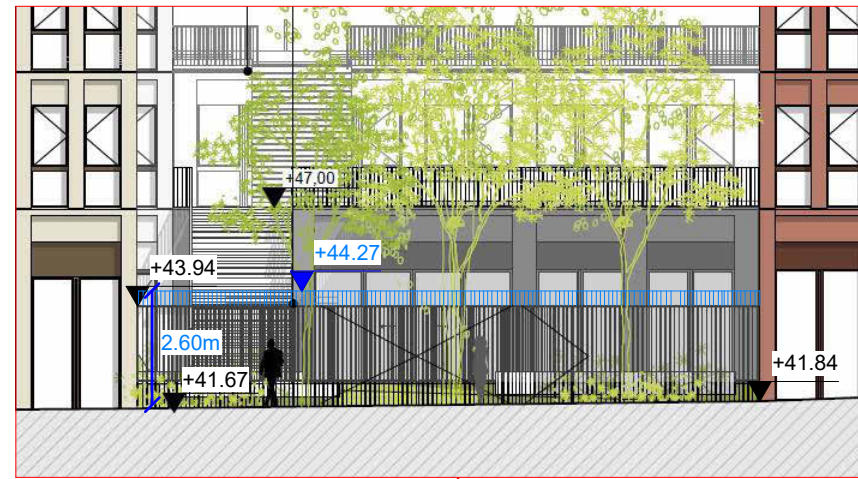
1:500

Documents graphiques rédigés dans le cadre du permis modificatif n°3 de novembre 2023 par les architectes Hardel Le Bihan et Alain Barthe. Le Projet Pascal ne prévoit aucune modification de l'enveloppe des immeubles, qui resteront inchangés en termes d'esthétique, de matérialité et d'aspect. En revanche, le projet prévoit une modification des clôtures existantes du site pour des raisons de sécurité : celles-ci seront rehaussées, dans le respect de la réglementation du PLU, avec une hauteur maximale limitée à 2,60 m. Les parties de clôtures ajoutées sont identifiées en bleu.



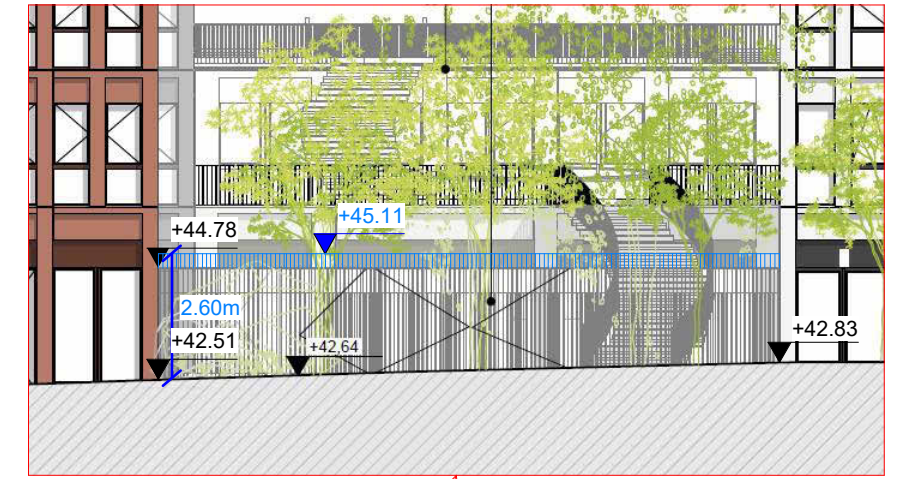
Clôture Vallée 3

hors échelle



Clôture Vallée 2

hors échelle



Clôture Vallée 1

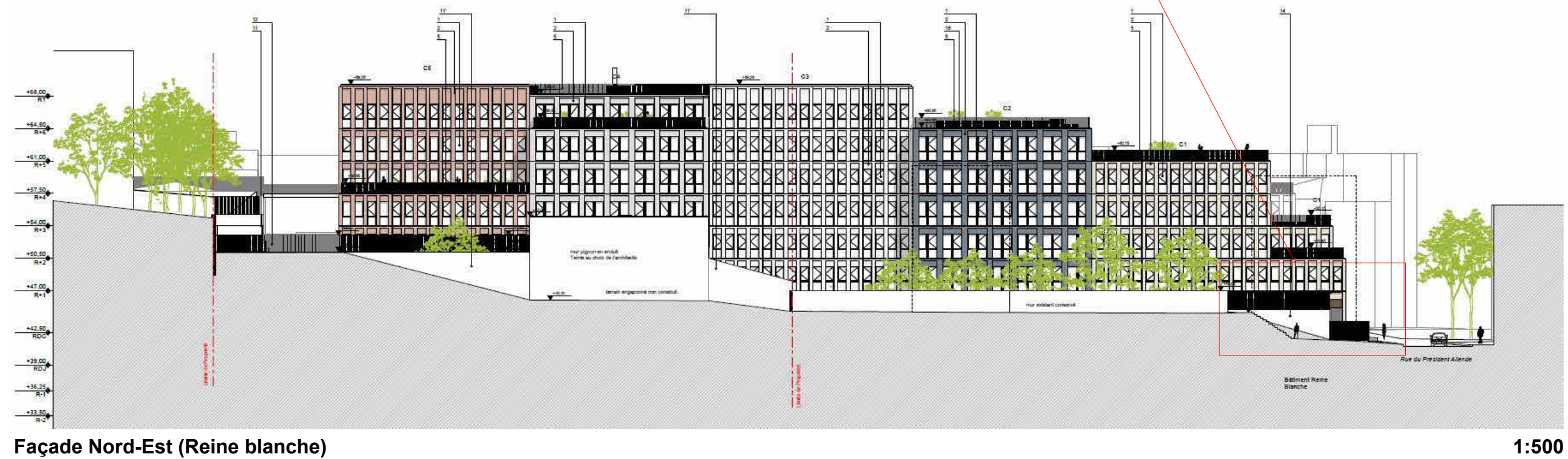
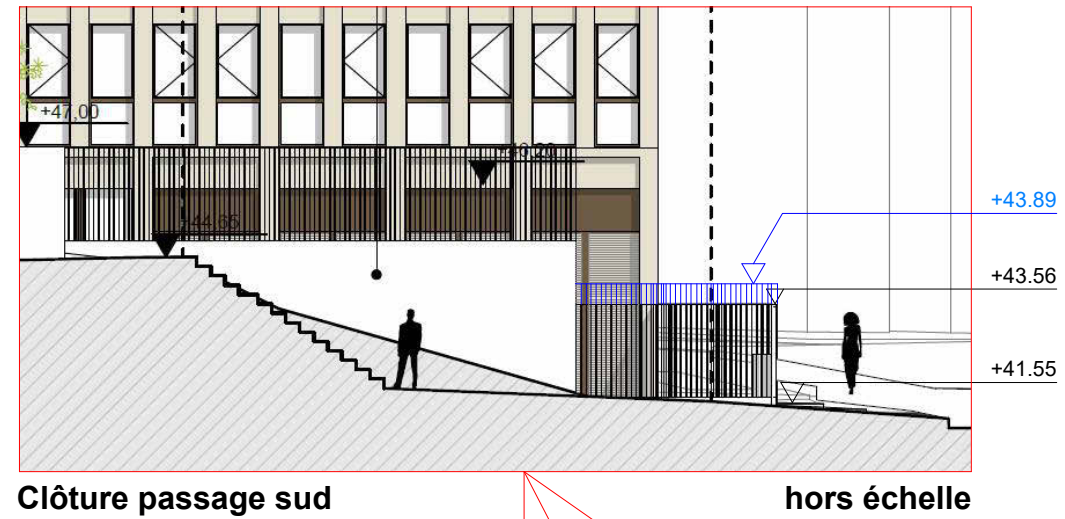
hors échelle



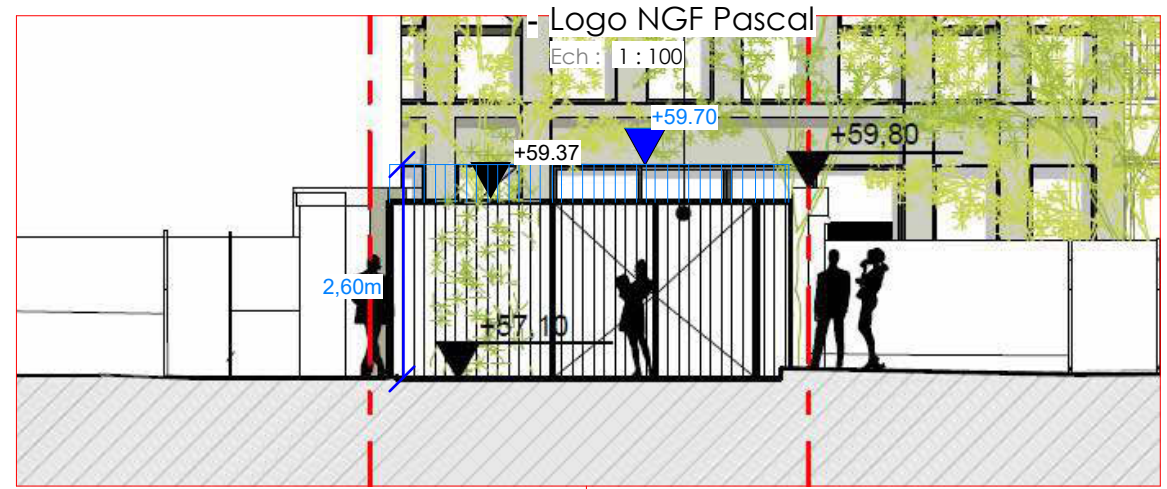
Façade rue du Président Allende

1:500

Documents graphiques rédigés dans le cadre du permis modificatif n°3 de novembre 2023 par les architectes Hardel Le Bihan et Alain Barthe. Le Projet Pascal ne prévoit aucune modification de l'enveloppe des immeubles, qui resteront inchangés en termes d'esthétique, de matérialité et d'aspect. En revanche, le projet prévoit une modification des clôtures existantes du site pour des raisons de sécurité : celles-ci seront rehaussées, dans le respect de la réglementation du PLU, avec une hauteur maximale limitée à 2,60 m. Les parties de clôtures ajoutées sont identifiées en bleu.



Documents graphiques rédigés dans le cadre du permis modificatif n°3 de novembre 2023 par les architectes Hardel Le Bihan et Alain Barthe. Le Projet Pascal ne prévoit aucune modification de l'enveloppe des immeubles, qui resteront inchangés en termes d'esthétique, de matérialité et d'aspect. En revanche, le projet prévoit une modification des clôtures existantes du site pour des raisons de sécurité : celles-ci seront rehaussées, dans le respect de la réglementation du PLU, avec une hauteur maximale limitée à 2,60 m. Les parties de clôtures ajoutées sont identifiées en bleu.



Clôture accès Pascal

hors échelle



Accès depuis la rue Pascal

1:500

Documents graphiques rédigés dans le cadre du permis modificatif n°3 de novembre 2023 par les architectes Hardel Le Bihan et Alain Barthe. Le Projet Pascal ne prévoit aucune modification de l'enveloppe des immeubles, qui resteront inchangés en termes d'esthétique, de matérialité et d'aspect. En revanche, le projet prévoit une modification des clôtures existantes du site pour des raisons de sécurité : celles-ci seront rehaussées, dans le respect de la réglementation du PLU, avec une hauteur maximale limitée à 2,60 m. Les parties de clôtures ajoutées sont identifiées en bleu.



Clôture escalier vallée 2

hors échelle



Façade Est vallée 2

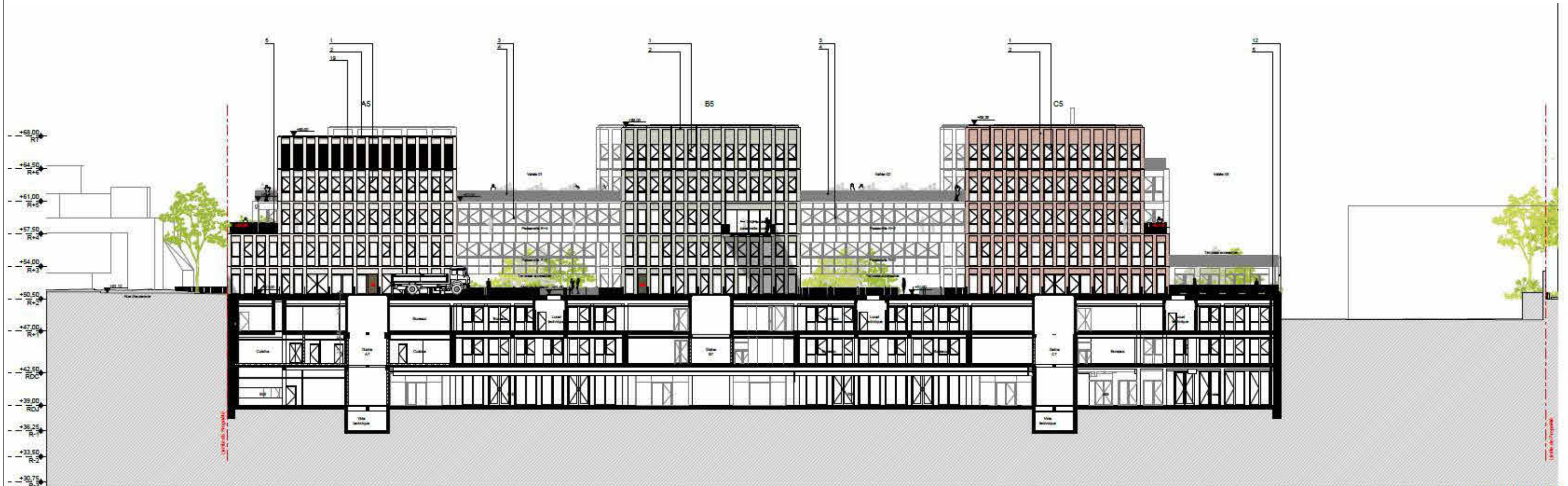
1:500

Document graphique rédigés dans le cadre du permis modificatif n°3 de novembre 2023 par les architectes Hardel Le Bihan et Alain Barthe. Le Projet Pascal ne prévoit aucune modification de l'enveloppe des immeubles, qui resteront inchangés en termes d'esthétique, de matérialité et d'aspect. En revanche, le projet prévoit une modification des clôtures existantes du site pour des raisons de sécurité : celles-ci seront rehaussées, dans le respect de la réglementation du PLU, avec une hauteur maximale limitée à 2,60 m. Les parties de clôtures ajoutées sont identifiées en bleu.





1 - Plan de toiture projet



Façade Sud-Ouest

Façade / 1:500

Document graphique rédigés dans le cadre du permis modificatif n°3 de novembre 2023 par les architectes Hardel Le Bihan et Alain Barthe. Le Projet Pascal ne prévoit aucune modification de l'enveloppe des immeubles, qui resteront inchangés en termes d'esthétique, de matérialité et d'aspect. En revanche, le projet prévoit une modification des clôtures existantes du site pour des raisons de sécurité, celles-ci seront rehaussées. Les parties de clôtures ajoutées sont identifiées en bleu.